



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit

Question écrite n° 65478

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les commissions d'endettement. En effet, le cap du million de foyers surendettés a été franchi à la fin de l'année 2000. Créées en 1990, les commissions de surendettement accueillaient à l'origine pour l'essentiel des « accidentés de la vie ». Or, aujourd'hui, ces commissions semblent être utilisées comme un simple moyen d'effacement de la dette. Il souhaite savoir ce que cette situation lui inspire et s'il envisage une modification des textes régissant les commissions de surendettement.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65478

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4981